COMMUNIQUE DE PRESSE

UNSEN Cgt Educ'Action 263 rue de Paris (Case 549) 93515 MONTREUIL CEDEX
Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Nicole Hennache TEL. 01 48 18 81 47

Réorganisation du Bac : précipitation, généralisation sans évaluation

Vaut suspension de la mesure !

La Cgt éduc'ation dénonce une généralisation de ce que X Darcos nomme la « reconquête du mois de juin ».Il communique comme si les personnels du service public d'éducation ne travaillaient pas auparavant, et ce pour les personnels de lycée, jusqu'au 11 ou 12 juillet, dates des épreuves d'oral de contrôle de l'examen. Cela représente une nouvelle provocation dans le contexte de la reprise annoncée par le président de la réforme du lycée.

Cette décision non concertée, arrivée tardivement par rapport à la fixation du calendrier de l'examen témoigne encore une fois de l'irresponsabilité de l'institution et du ministre.

Effet de manche, tactique de communication pour détourner l'attention et aucune volonté d'envisager les dysfonctionnements constatés lors des expérimentations en 2008 dans les académies et départements test, la CGT tient pourtant à disposition du ministre un bilan catastrophique.

C'est la même stratégie employée lors de la mise en œuvre des évaluations en primaire, alors que certaines questions porteront en janvier sur des parties du programme abordées plus tard dans l'année scolaire.

En effet, le ministre semble ignorer totalement le métier des enseignants. Or,ces derniers mettent en place, dès la rentrée de septembre des progressions annuelles, du travail collectif, des tenues d'examens blancs liées à des périodes définies par un calendrier scolaire, un découpage trimestriel, des projections de dates d examen. La CGT éduc'action s'interroge sur le « mobile » de cette nouvelle mesure : une partie de la réponse se trouve dans l'extrait de la déclaration du ministre ci-joint : « utilisation plus efficace de l'argent public. "Chaque semaine de cours au lycée coûte 250 millions d'euros aux contribuables."

C'est donc cela, encore une mesure comptable, couplée à une volonté de faire travailler plus sans gagner beaucoup plus (5 euros la copie soit environ 15 euros l'heure !) les enseignants corrigeront désormais les copies tout en assurant leurs cours .Il s'agit donc encore comme dans le 1er degré de casser les repères collectifs du temps de travail, de la définition des missions et des rémunérations.

C'est pourquoi la CGT éduc'action demande au ministre de surseoir à sa décision en 2009 et de mettre en place une réunion (déjà demandée en juin 2008) permettant d'évaluer avec les représentants du personnels les expérimentations réalisés sur ce sujet.

Elle appelle les personnels à se mobiliser sur cette revendication aussi le jeudi 29 janvier grande journée de lutte inter professionnelle et unitaire.

Montreuil, le 19 janvier 2009